Notice de sélection pour Consultant

Recrutement d'un (e) consultant (e) national (e) pour l'étude d'impact du volontariat national sur le développement

Date: **13 Août 2018**

Pays : PNUD Togo

Intitulé de la mission : Etude d'impact du volontariat national sur le développement

Durée : 30 jours ouvrés.

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail procurement.tg@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier**. Votre proposition devra être reçue** au plus tard le **28 août 2018**.

1. Contexte:

Le Volontariat occupe aujourd'hui une place importante dans le processus de développement des pays, en particulier au Togo, où un grand nombre de volontaires sont sur le terrain et interviennent dans divers domaines auprès des communautés et dans diverses structures. En se positionnant comme un outil transversal de contribution aux efforts de développement et à la réalisation des objectifs sectoriels, l'Agence de volontariat mobilise et déploie les volontaires dans les secteurs de développement : santé, éducation, développement à la base ou communautaire, environnement, agriculture, inclusion financière, équité et genre, promotion des droits humains, promotion de l'emploi et de la croissance économique, etc. Les volontaires vont en appui à ses secteurs dans les différentes structures de développement : administration publique, société civile, collectivités territoriales, etc.

En plus, le volontariat, à la croisée de la solidarité, du développement économique et de la citoyenneté, est un puissant levier de cohésion sociale. Il permet un brassage des cultures et une mixité sociale forte, meilleurs remparts à la fracture sociale. Il crée un moment unique de rencontre entre jeunes de cultures différentes autour d'un projet commun de solidarité qui agit comme un stimulateur de sociabilité, de curiosité et d'ouverture aux autres. Pour le volontaire, c'est une expérience formatrice dans le

développement d'un esprit critique et l'apprentissage du vivre ensemble qui participe de la construction d'une conscience politique et citoyenne globale. Un volontariat constitue une expérience unique qui doit être valorisée dans un parcours professionnel et personnel comme une période d'acquisition de compétences (formelles, non formelles et informelles), de savoirs, «savoir-faire» et, peut-être avant tout, de «savoir-être».

Le processus de mise en place du volontariat national au Togo compte deux phases : une phase pilote allant de juin 2011 à décembre 2013 et une phase de consolidation qui consacre l'assise et l'extension du volontariat sur la base des acquis et enseignements de la phase pilote.

Identifié dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) comme outil intégré de lutte contre la pauvreté et de consolidation d'une base forte de croissance, le gouvernement togolais a initié le programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT). Ce programme est mis en œuvre depuis juin 2010 par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ) avec l'appui technique et financier des partenaires en développement principalement le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Le PROVONAT a pour objectif de mobiliser et de valoriser socialement les ressources humaines disponibles dans le pays via la promotion et la valorisation de l'engagement volontaire des jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi dans des actions visant l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres et le développement socio-économique du pays.

Au regard des résultats et acquis appréciables obtenus grâce au volontariat national, et dans le souci de pérenniser l'initiative et apporter une réponse plus efficace aux multiples défis, le programme a été muté en un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) dénommé Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), par décret n° 2014 -151/PR du 09 juillet 2014. Elle est ensuite rendue opérationnelle à partir de 2015.

L'ANVT est un outil innovant pour la promotion du volontariat inclusif à plus grande échelle, basé sur l'engagement citoyen au service du développement et du rayonnement du Togo. Il s'agit de façon spécifique de : (i) mettre en place un mécanisme de mobilisation et de valorisation sociales des ressources humaines disponibles dans le pays ; (ii) promouvoir et valoriser l'engagement volontaire à travers la participation aux solutions de développement du pays ; et (iii) améliorer les conditions de vie des populations pauvres en créant une meilleure capacité aussi bien au niveau des communautés que des structures d'accueil. Trois (3) principaux effets sont attendus de la mise en œuvre du volontariat national : (i) l'amélioration de l'employabilité des jeunes à travers des gains de capacités, de compétences et de professionnalisme pour une facilité d'accès à des emplois mieux rémunérés ; (ii) le renforcement du capital social via le développement d'une confiance en soi, le développement des attitudes de coopération, de partage et de participation à des normes partagées de comportement favorable à un développement durable ; et (iii) le renforcement de la promotion de la cohésion sociale à travers la promotion de l'intégration, le dialogue interculturel, et l'accroissement du lien entre les jeunes et leurs communautés.

Pour ce faire, d'importantes réformes ont été faites et plusieurs actions mises en œuvre ; il s'agit entre autres de : (i) l'élaboration d'un plan stratégique 2015-2019 assorti de plans annuels ; (ii) la diversification des formes de volontariat ; (iii) la mobilisation des volontaires sur des missions à forte valeur ajoutée et réellement contributives au développement ; (iv) l'élaboration d'une stratégie d'accompagnement à l'insertion des VN en fin de mission et de gestion post-volontariat ; (v) l'élaboration et la vulgarisation des outils de pilotage de volontariat axés sur les nouvelles orientations de fonctionnement ; et (vi) la capitalisation et valorisation de la contribution des volontaires à l'atteinte des objectifs de développement.

Le volontariat national, aussi bien dans sa phase pilote que de consolidation, s'inscrit, à travers ses objectifs, dans le cadre général des politiques et priorités définies par les pouvoirs publics du Togo, à divers niveaux. Il doit avoir une forte valeur ajoutée, contribué à accélérer le rythme d'atteinte des objectifs sectoriels, et avoir un impact réel sur le développement du pays. C'est pourquoi, depuis 2011, l'Etat a mobilisé et rendu disponible près de quinze (15) milliards de F CFA pour sa gestion. Cette volonté politique et cet important appui financier sont soutenus par des partenaires dont le principal est le PNUD.

Qu'en est-il exactement aujourd'hui ? En effet, sept (7) ans après le lancement de l'initiative, le parcours mérite d'être évalué afin de mesurer l'impact du volontariat national sur les politiques de développement au Togo et ressortir sa contribution réelle. C'est pourquoi le PNUD, engagé dans l'appui à la mise en œuvre des politiques de développement national, a accepté d'appuyer l'Agence en vue de la réalisation d'une étude d'impact du volontariat national sur le développement au Togo. En effet, pour créer les conditions d'un développement qualitatif et quantitatif du volontariat, il est important de mesurer sa contribution et son impact dans le développement. Cela permettrait de reconnaître et de valoriser la contribution du volontariat à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) et de le prendre en compte dans la stratégie et revues nationales de développement.

Les présents termes de références ont pour objet de recruter un (e) consultant (e) national (e) en vue de procéder à l'étude d'impact du volontariat national et de tirer des enseignements nécessaires pour répondre aux différents défis.

2. Description des Responsabilités

Objectifs de la mission

Objectif général

L'objectif principal visé par la présente étude est de mesurer l'impact du volontariat national dans la mise en œuvre des politiques de développement durable au Togo.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

i. Evaluer le niveau de réalisation des effets attendus de la mise en œuvre du volontariat national ;
ii. Mesurer l'impact du volontariat national dans la mise en œuvre des objectifs sectoriels de développement au Togo ;
iii. Mesurer la contribution du volontariat national à l'amélioration de l'employabilité des jeunes ;
iv. Analyser le rôle, la place et la contribution des différents acteurs et parties prenantes impliqués dans la gestion du volontariat national ;
v. Identifier les grands enseignements, proposer/définir des mesures et formuler des recommandations, afin d'améliorer le cadre d'intervention du volontariat national et accroître l'efficacité et l'impact.

Résultats attendus

Les résultats attendus dans le cadre de cette étude sont :

i. Le niveau de réalisation des principaux effets attendus de la mise en œuvre du volontariat national est évalué ;
ii. L'étude d'impact du volontariat national sur les différents domaines de développement et les politiques sectorielles est faite ;
iii. La contribution du volontariat national sur l'amélioration de l'employabilité et les politiques d'insertion des jeunes est mesurée ;
iv. Une analyse des acteurs et des parties prenantes du volontariat national est faite afin de ressortir leurs rôle, place et contribution ;
v. Les différents enseignements de la mise en œuvre du volontariat national sont capitalisés et des propositions et recommandations faites en vue d'améliorer l'efficacité dans la gestion et le niveau d'impact ;
vi. Un rapport d'étude d'impact prenant en compte tous les aspects susmentionnés est élaboré, soumis et validé.

3. Champ de l'évaluation et questions à couvrir

✓ Mise en œuvre du programme

Evaluer les performances des composantes du programme afin de tirer les leçons, les bonnes pratiques et les points faibles identifiés lors de la mise en œuvre.

✓ Pertinence

Evaluer la pertinence des composantes du programme, les activités, les produits, les résultats et les indicateurs des réalisations.

✓ Efficacité et efficience

Evaluer l'efficacité et l'efficience des stratégies mises en œuvre dans l'atteinte des résultats obtenus en mesurant les niveaux de réalisation des principales actions ainsi que l'atteinte des cibles et le niveau des différents indicateurs.

✓ Impact

Vérifier et évaluer l'impact de la réalisation des différentes composantes du programme.

✓ Durabilité

Juger de la durabilité des réalisations dans les différents secteurs et le mécanisme d'appropriation par les bénéficiaires de ces réalisations et leur pérennisation.

Obligations et Livrables
Méthodologie

La méthodologie de travail comprendra, entre autres :

i. Une revue documentaire sur le volontariat au Togo et le volontariat national ;
ii. Des entretiens avec les principales parties prenantes notamment le Conseil d'Administration du volontariat national, l'ANVT, les CRV, les Volontaires en mission et en fin de mission, les structures d'accueil, etc ;
iii. Des entretiens avec les bénéficiaires notamment : différents ministères et sectoriels, les faitières d'ONG/Associations, etc ;
iv. Des entretiens avec des partenaires techniques et financiers de l'ANVT comme le PNUD, le Programme ONU Volontaires, France Volontaires, etc ;
v. Des entretiens avec des acteurs locaux et régionaux (les OSC locales, les directions régionales de la planification, les points focaux du MDBAJEJ, les radios locales ;
vi. Des visites de terrain.

Livrables

i. Une note méthodologique assortie d'un plan de travail et d'un chronogramme détaillé au début de la mission ;
ii. Le rapport provisoire qui inclura tous les aspects en lien avec les résultats attendus ;
iii. Le rapport final.

Structure et contenu du rapport

Le rapport qui sera élaboré par le consultant à la fin de la mission, devra respecter la structure ci-après :

- Page de garde
- Sommaire
- Liste de sigles et des abréviations
- Résumé exécutif
- Introduction
- Contexte du pays
- Méthodologie
- Résultats de l'évaluation
- Recommandations
- Stratégies de mise en œuvre des recommandations
- Annexes

Le rapport sera assorti d'un plan de mise en œuvre des mécanismes proposés. Et pour chaque action, le consultant proposera la stratégie appropriée.

Le consultant aura à faire :

- La restitution des résultats à la fin de la mission de terrain ;
- Le dépôt du rapport provisoire en trois exemplaires, au plus tard, deux semaines après la fin de la mission de terrain ;
- L'animation d'un atelier de validation ;
- Le dépôt du rapport définitif en trois exemplaires en plus d'une version électronique, deux semaines après l'atelier.

Lieu et consistance de la mission

La mission se déroulera dans toutes les régions du Togo.

Le (la) consultant (e) national (e) travaillera en étroite collaboration avec la direction de l'ANVT et le PNUD. L'ANVT, les CRV et les autres parties prenantes veilleront à fournir au consultant la documentation et toutes les informations nécessaires au bon déroulement de sa mission.

Le (la) Consultant (e) travaillera suivant une démarche participative qui inclura tous les acteurs et parties prenantes impliqués dans la mise en œuvre du volontariat national.

La démarche impliquera la réunion du recadrage et de préparation d'avant mission, la mission proprement dite, les travaux de préparation et de présentation du rapport provisoire, la présentation du rapport définitif en atelier de validation puis la finalisation et le dépôt du rapport final.

4. Compétences

Valeurs intrinsèques :

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU ;
- S'inscrire dans la vision, la mission, et favoriser la réalisation des objectifs stratégiques du PNUD
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain

Professionnalisme :

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives ; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

Leadership :

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

Planification et organisation :

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

Communication :

- Avoir une bonne capacité en communication
- Etre capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

Aptitude technologique :

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook)

Travail en groupe :

- Aptitude à collaborer, à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des

personnes ayant des cultures différentes, d'autres partenaires nationaux et internationaux.

Compétences fonctionnelles :

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maitrise de l'outil informatique ;
- Etre capable de travailler sous pression.

5. Qualifications

Éducation :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 en économie, en développement durable, sciences sociales ou tout autre domaine équivalent ;

Expériences :

i. Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences avérées dans les domaines du développement et du suivi-évaluation, de l'étude d'impact des programmes et projets de développement ;
ii. Avoir réalisé au moins trois (3) études similaires (étude d'impact, évaluation finale, etc.) ;
iii. Avoir une bonne connaissance de la Stratégie de Croissance Accélérée inclusive pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE), des documents stratégiques et politiques de développement au Togo et des ODD;
iv. Avoir une bonne connaissance du Volontariat (national) ;
v. Avoir une bonne capacité rédactionnelle et d'analyse.

Langue

- Maîtrise du Français.

6. Durée de la mission

La consultation couvrira une période de trente jours ouvrés selon le calendrier ci-après.

Activités	**Durée (HJ)**
Revue documentaire	5
Visite de terrain, collecte des données et entretien avec les parties prenantes notamment les bénéficiaires, les acteurs clés du ministère, les autres ministères sectoriels, les partenaires techniques et financiers et autres (y inclus une (1) journée d'atelier national)	15
Traitement des données et production de rapport	10
Total	**30**

7. Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant (e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

Une offre technique comprenant :

- une note de compréhension des termes de référence (2 pages) et de présentation de la méthodologie[1] utilisée (3 pages).
- les références et expériences du consultant (10 pages maximum) et comportant au moins 3 références récentes
- la constitution de l'équipe éventuellement, la répartition des responsabilités entre ses membres et les CV proposés ;
- le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours ;
- présentation de l'expérience du consultant ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc:
- Les copies des diplômes et attestations obtenues par le consultant.

Une offre financière comportant :

- le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises) et
- les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, transports…).

8. Evaluation

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération : la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante :

- Pourcentage de l'offre technique : 70% ;
- Pourcentage de l'offre financière : 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 49 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante : Nf = 30 x Fm / F (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

Principaux critères de sélection

[1]La méthodologie devra permettre de produire des informations spécifiques pour chaque groupe cible (hommes, femmes, différents groupes défavorisées) en ce qui concerne les effets induits des interventions.

Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

Education

- Avoir un diplôme universitaire d'au moins BAC + 5 en économie, en développement durable, sciences sociales ou tout autre domaine équivalent ;

Expériences :

- Disposer d'au moins cinq (5) ans d'expériences avérées dans les domaines du développement et du suivi-évaluation, de l'étude d'impact des programmes et projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte et de l'évolution du volontariat au Togo.

Notation de l'offre technique (70 points)

- Avoir une bonne connaissance de la politique nationale de l'emploi et du plan stratégique de l'emploi des jeunes et de la mise en œuvre de son programme au Togo ainsi que du programme de volontariat au Togo (**15 pts**)
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences dans la réalisation des missions similaires (**15 pts**)
- Justifier de bonnes connaissances en évaluation participative politiques, programmes et projets (**10 pts**)
- Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TdR (**30 pts**)

La proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org , ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé). La mention « ***Consultant national pour l'étude d'impact du volontariat national sur le développement*** » devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé.